



PREVENIR LES RPS

METTRE EN PLACE UNE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

PUBLIC

Membre des CHSCT, IRP, Préventeurs

VALIDATION

Une attestation de stage sera délivrée au personnel de l'établissement ayant suivi la formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Formation théorique et pratique

OBJECTIF

- Appréhender la notion de RPS pour mieux agir en amont
- Mettre en place une étude, un plan de prévention, un groupe de réflexion
- Construire des outils de prévention (guide de prévention et plan d'action sur la durée)
- Répondre à des situations de souffrance, accroître le bien être, équilibrer la vie personnelle et professionnelle, accompagner les changements et les transitions
- Participer activement à la conscience et au développement d'une véritable culture de la qualité de vie au travail

Bénéfices attendus

- Favoriser une relation sereine au travail tant pour les employés que pour l'optimisation du capital humain, prévenir l'absentéisme
- Aborder sans tabou les difficultés rencontrées et trouver les pistes et les outils à mettre en place de façon personnalisée au regard de la culture de l'organisation
- Rester en veille pour anticiper et alerter
- Maintenir une relation gagnant – gagnant salariés-Organisation

DURÉE

14 heures, 2 jours

LIEU DE FORMATION

Voir convention.

DATE

Voir convention.

NOMBRE MINIMUM ET MAXIMUM DE STAGAIRES PAR SESSION

Minimum : 1 - Maximum : 12

FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de formation.

SUIVI DE LA FORMATION

Feuille de présence.

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Méthode pédagogique interactive, cette formation se veut pragmatique sous la forme d'une formation action pour bien comprendre les situations et trouver les outils pour y répondre

Apports réglementaires et théoriques, Vidéos, Exposé de cas pratiques permettant une réflexion et un débat, guide outils de communication et de résolution de problèmes fournis

DESCRIPTION

JOUR 1

Pourquoi l'entreprise se préoccupe t'elle de la qualité de vie au travail

- La prévention le respect d'un cadre législatif
 - Les RPS au cœur de la politique de l'Union européenne
 1. Les acteurs de la prévention
 2. Le rôle des Ressources humaines et des Managers
 - Une évolution de la représentation du travail
 1. La responsabilité de recréer du lien social
 2. L'optimisation du capital humain de l'organisation
 3. La qualité de vie et le bien-être au travail
 - Typologie des niveaux de prévention et Ethique
- Retours d'expérience sur 3 situations réelles

L'identification des problématiques & psychopathologie du travail

- Le stress
 - La fatigue et l'épuisement professionnel
 - Les troubles du sommeil
 - Les substances psychoactives
 - Les conflits, l'agressivité, la violence et le harcèlement
 - Les troubles musculo-squelettiques
- Cas pratiques : Interview d'un spécialiste dans les enquêtes d'opinion des salariés
Débat – Questions – réponses – Apports du formateur

L'importance de la communication et de l'intelligence émotionnelle au travail

- Les fondamentaux d'une bonne communication interpersonnelle
 - Les émotions, alliées du bien-être au travail et d'une performance durable
- Outil : Typologie des émotions et boussole émotionnelle

Atelier pratique de construction d'un guide de prévention

- Les questions à se poser, la détection des risques et les réponses à apporter
- La clarification des différentes postures pour les acteurs de prévention

JOUR 2

Une réponse novatrice : le PAE, Programme d'aide aux employés

Historique du PAE

Les principaux objectifs

- Accompagner les salariés en difficulté
- Développer la santé et le bien-être au travail
- Accompagner les managers et les ressources humaines

Les domaines d'intervention

Un accompagnement individuel personnalisé

- L'accompagnement des transitions
- L'accompagnement

Des actions collectives sur mesure

- Les formations & séminaires
- Les interventions psychologiques

Les thématiques d'intervention

- La santé
- L'équilibre psychologique
- Le développement personnel et professionnel
- Le développement des services

Les conditions de réussite et les écueils à éviter – Les limites

- Mode d'emploi : Les étapes à suivre
 - Evaluer l'efficacité de la mise en place du plan d'action
- **Construction d'un plan d'action en groupe à l'aide d'une maquette fournie par étapes**

SAS WS CONSEILS

SIRET 894 117 589 00024 – TVA intracommunautaire FR42 894 117 589
Organisme de Formation N° 11922415392
22, rue Madeleine Michelis – 92 200 Neuilly-sur seine - Tél : 01 87 44 28 29